



HAL
open science

Technologies de l'Information et de la Communication et “ architecture ” organisationnelle : présentation

Florian Hémont, Anne Mayère, Isabelle Bazet, Jean-Luc Bouillon

► To cite this version:

Florian Hémont, Anne Mayère, Isabelle Bazet, Jean-Luc Bouillon. Technologies de l'Information et de la Communication et “ architecture ” organisationnelle : présentation. Communication [Information Médias Théories] : revue québécoise des recherches et des pratiques en communication et information, 2017, 34 (2), 10.4000/communication.7276 . hal-02100132

HAL Id: hal-02100132

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-02100132v1>

Submitted on 15 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Technologies de l'Information et de la Communication et « architecture » organisationnelle

Présentation

Florian Hémont, Anne Mayère, Isabelle Bazet et Jean-Luc Bouillon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communication/7276>

DOI : 10.4000/communication.7276

ISBN : 978-2-921383-81-3

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Ce document vous est offert par Université Rennes 2



Référence électronique

Florian Hémont, Anne Mayère, Isabelle Bazet et Jean-Luc Bouillon, « Technologies de l'Information et de la Communication et « architecture » organisationnelle », *Communication* [En ligne], vol. 34/2 | 2017, mis en ligne le 10 juillet 2017, consulté le 15 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communication/7276> ; DOI : 10.4000/communication.7276

Ce document a été généré automatiquement le 15 avril 2019.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Technologies de l'Information et de la Communication et « architecture » organisationnelle

Présentation

Florian Hémont, Anne Mayère, Isabelle Bazet et Jean-Luc Bouillon

- 1 Dans un contexte de numérisation généralisée, force est de constater que les médiations numériques occupent désormais une place prépondérante et qu'elles ne sont pas sans incidences sur la manière dont nous faisons l'expérience du quotidien et dont les échanges et les modalités d'action et d'agir collectifs prennent forme. C'est autour de ce constat que les textes thématiques suivants sont articulés.
- 2 Les recherches autour des technologies numériques de l'information et de la communication nous semblent trop souvent laisser de côté la question même de ces technologies, de la façon dont elles sont conçues pour équiper certaines activités et dont elles participent à mettre en forme l'agir. Par ailleurs, la référence au numérique conduit souvent à renvoyer ces technologies à un espace qui serait de l'ordre du « virtuel », en cela opposé au « réel ». De la virtualité à l'immatérialité, il n'y a qu'un pas, qui est souvent franchi. Le présent numéro vise à prendre au sérieux la matérialité de ces technologies : non seulement en ce qu'elles prennent appui sur des objets et des réseaux techniques on ne peut plus matériels, et qui requièrent tout un travail de maintenance, souvent invisible (Denis et Pontille, 2010 et 2012), mais aussi en ce que les applications informatisées qui mettent en forme les « écrits d'écran » et leurs enchaînements, leurs articulations possibles ou entravées, configurent les possibilités de l'écriture, de la lecture et des conversations.
- 3 Cette matérialité des technologies, nous proposons de l'appréhender plus spécifiquement dans son rapport aux processus organisants. Il s'agit ici de se positionner dans une approche non essentialiste de l'organisation, dans la lignée des travaux de Karl E. Weick (1995), de l'école de Montréal (Taylor et Van Every, 2000 ; Cooren, 2010), et plus largement des recherches relevant de la communication constitutive des organisations

(Putnam et Mumby, 2014). En cela, ce qui fait « organisation » n'est pas établi a priori, mais repéré dans les configurations de processus organisants qui lui donnent forme, et qui participent à ses transformations. L'idée défendue ici est qu'il y a un lien intime entre organisation et communication. Les formes d'organisations qui émergent, qui s'instancient, dépendent des formes de communication qui s'élaborent. Et le développement des formes de communication est lui-même étroitement corrélé aux éléments organisationnels (règles, consignes, textes¹, etc.) qui proposent, dans des scènes interactionnelles, des modalités d'agir et des manières de voir. Dans ces scènes interactionnelles, un *plenum of agencies*² (Cooren, 2006) agit ou est rendu agissant. Toutefois, dans ces approches, la question des technologies, des outils techniques, demeure peu investie (ou alors relayée à sa dimension matérielle), alors que selon nous elle devrait y trouver toute sa place. Car aujourd'hui, dans une époque de dislocation intense des organisations (Le Moëne, 2004) et d'équipement massif en technologies numériques de l'information et de la communication, cette question se place, selon nous, au centre des dynamiques entre la communication et l'organisation.

- 4 Les études qui investissent la question de la production et de la mise en œuvre de technologies ne sont pas nouvelles. Nous pensons ici à des travaux marquants comme ceux du Centre de Sociologie de l'Innovation³, ceux de l'action située⁴ et de la cognition distribuée⁵, puis du Computer-Supported Cooperative Work, ou encore de la théorie de l'activité⁶. Toutes ces approches ont pour point commun de tisser des liens entre technologies et pratiques en proposant des concepts qui permettent de saisir les dynamiques sociales 1) qui participent de l'élaboration de ces technologies ou 2) qui s'élaborent en pratique⁷. Plus récemment, Lucy Suchman (2007) est revenue sur le terme *technologie* en insistant sur le fait qu'il peut être problématique, car les technologies ne sont pas seulement des artefacts ou des objets techniques, elles prennent aussi leur place et leur sens en situation d'usage. Dans une même veine, Wanda J. Orlikowski (2007) précise que le terme *technologie* attire bien souvent l'attention des chercheurs sur le matériel ou sur la partie du logiciel des dispositifs. Elle ajoute que cela a pour effet de privilégier des études sur les moments d'adoption de technologie au détriment d'une conception dans laquelle les technologies traversent l'ensemble de l'activité organisationnelle. Dans le sillon des évolutions de ces travaux, Paul Leonardi, dans l'ouvrage collectif *Materiality and organizing: Social interaction in a technological world*, exprime son malaise face aux différentes tentatives de conceptualisation qui visent à définir les technologies. Il présente et met en tension trois expressions : « *materiality, sociomateriality, and socio-technical systems* ». « *Materiality* » renvoie plus particulièrement aux propriétés intrinsèques des artefacts, « *sociomateriality* » fait référence à l'enaction de pratiques dans lesquelles se trouvent imbriqués des phénomènes sociaux (normes, institutions, discours) et de la matérialité. Enfin, « *socio-technical systems* » renvoie à un environnement plus large, comme celui de l'agencement des pratiques de travail au sein d'une organisation en lien avec les dispositifs techniques (2012 : 42).
- 5 En nous inscrivant dans cette démarche, nous pensons que le concept d'architexte permet de préciser certaines dynamiques sémio-techno-pragmatiques organisationnelles. Afin d'en relever les intérêts heuristiques et les limites, nous proposons ici de mener des discussions autour de ce concept.

Architexte, une focale particulière

- 6 Nous retenons un questionnement qui dépasse la seule désignation de la « matérialité » pour spécifier ce qui la constitue, la met en forme, et contribue ainsi à configurer l'agir (Denis, 2015). Dans la lignée d'autres travaux sur la matérialité et les processus organisants (Leonardi, Nardi et Kallinikos, 2012), nous proposons comme fil directeur de ce questionnement une mise en discussion de la notion d'architexte développée par Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier à la fin des années 1990 (Jeanneret et Souchier, 1999) — et régulièrement retravaillée depuis lors (Tardy et Jeanneret, 2014 ; Jeanneret, 2015) — afin d'étudier les « écrits d'écran ». L'architexte est une écriture de l'écriture, qui la prescrit. Ces auteurs nomment les « architextes (de *archè* : origine et commandement), les outils qui permettent de représenter la structure du texte à l'écran et qui, non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation. Autrement dit, le texte naît de l'architexte qui en balise l'écriture » (Jeanneret et Souchier, *op. cit.* : 103). En considérant cette écriture en bonne part invisibilisée, qui apparaît « en creux » dans les espaces d'écran dédiés à la lecture, à l'écriture et à leurs enchaînements, il s'agit notamment d'interroger les actants qui agissent ainsi en coulisses et les modèles projetés, car « situés au commencement et au commandement de l'acte d'écrire, les maîtres de l'architexte détiennent un pouvoir considérable sur la production du texte et par là même sur celle du sens et de l'interprétation » (*ibid.* : 106).
- 7 Dans le présent dossier, il s'agit d'explorer la dimension heuristique de cette notion et de sa mise au travail. Il s'agit également de l'examiner à partir d'autres notions proches et d'ouvrir le débat du cercle des recherches françaises ou francophones qui la mobilisent pour explorer sa contribution potentielle dans divers questionnements contemporains, allant des *infrastructure studies* aux travaux caractérisant ce qui équipe les transformations du travail de production d'information et les formes de collaboration. Le premier texte de ce numéro rend compte d'un entretien avec Yves Jeanneret autour du concept d'architexte. Il permet de revenir sur la genèse du concept ainsi que sur les perspectives d'analyse qu'il a ouvertes.

Architextes : investir la question des « technologies d'organisation »

- 8 La sociologie des usages des technologies de l'information et de la communication n'a eu de cesse d'insister sur le fait que les pratiques des dispositifs techniques devaient être appréhendées dans ce qu'elles ont de situé, d'émergent. Sans souscrire à un déterminisme technologique ou social, il importe de mettre en question le prêt-à-organiser par le prêt-à-écrire qui est ainsi inscrit dans les équipements numériques, et régulièrement retravaillé à l'épreuve des pratiques et des changements organisationnels. Il s'agit d'explorer la façon dont un dispositif technique est le fruit d'inscriptions, et donc de prescriptions (Akrich, 1991) de formes d'écrire et de lire, et de prescriptions d'agir, individuelles et collectives. En cela il est question ici de dispositifs qui proposent des formes de dynamiques sociales, locales ou plus globales.
- 9 Explorer la notion d'architexte permet de préciser les dynamiques à l'œuvre et ainsi d'approfondir et de prolonger les réflexions sur les tensions entre la technologie et

l'organisation. Car si les technologies de l'information et de la communication (TIC) ou les technologies numériques de l'information et de la communication (TNIC) proposent des schèmes interprétatifs et actionnels (Verbeek, 2006), elles sont aussi porteuses de formes d'échange et d'organisation du social, de l'activité. C'est ici que se situe notre intérêt pour cette notion, en ce qu'elle invite à lier ce qui relève d'un rapport sémio-pragmatique à l'objet technique, à une dimension politique entendue au sens large de choix, de catégorisation, de vision du social, de l'organisation, de mise en ordre symbolique...

- 10 Examiner la dimension organisationnelle de l'agir à partir des architectes, c'est donc adopter une position médiane qui offre la possibilité de mettre en regard pratiques et pre-scriptions des modalités d'agir. Il nous semble que cette perspective fait tout l'intérêt de mettre au jour les enjeux politiques afférents aux mises en forme et en pratique des TIC/TNIC.
- 11 Afin de prolonger ce que Gilbert de Terssac et Isabelle Bazet (2007) ont proposé sous l'expression « technologie d'organisation » lorsqu'ils exploraient la dimension organisante des ERP (Enterprise Resource Planning) dans le secteur de l'industrie, la dimension heuristique de la notion d'architecte est ici plus particulièrement envisagée dans son aspect organisationnel. Ce positionnement amène alors à déplacer cette notion en tissant des liens entre les architectes et, non seulement les pratiques qui se déploient autour des textes, mais l'ensemble des pratiques que les architectes visent à encadrer, ou tout du moins pour lesquelles ils proposent des formes d'interaction et d'agir.
- 12 Certains travaux récents ont amorcé cette réflexion dans différents domaines : l'industrie (Hémont et Mayère, 2014 ; Sarrouy et Hémont, 2015), les milieux hospitaliers (Bonneville et Grosjean, 2012 ; Mayère, Bazet et Roux, 2012), les débats publics (Mabi, 2014) ou les universités (Bonneville, 2014). Les textes du présent dossier thématique viennent étendre les domaines dans lesquels ce lien entre technologie, formes de communication et formes d'organisation est interrogé et ainsi alimenter la discussion scientifique.
- 13 Questionner les formes de performativité de ces technologies d'organisation, et plus particulièrement de leur architecte, sur les formes d'organisation des agir collectifs nous semble d'un intérêt particulièrement actuel ; en retour, il convient d'interroger la façon dont des organisations contribuent à produire des architectes. Il s'agit également d'examiner ce que ces architectes font aux individus et aux collectifs, et ce qu'ils en font.

Organisation des textes thématiques

- 14 Les quatre articles de ce numéro thématique proposent des approches relativement variées. Si le premier texte examine la conceptualisation même de la notion d'architecte et vise à la prolonger, les autres textes relèvent d'approches plus empiriques et partent de terrains pour l'actualiser et la mettre au travail dans des contextes variés comme la communication organisationnelle et les médiations culturelles.
- 15 Le premier article, de *Ronan German* et *Lénaïck Leyoudec* et intitulé « La genèse de l'architecte en contexte patrimonial : croisement de deux observations participantes en contrat CIFRE », nous propose d'étudier des architectes en fonction de leur fabrique. Comme le relèvent ces auteurs, la caractérisation d'un architecte est souvent opérée indirectement, par l'étude de ce qu'il conforme dans les pratiques, faute de pouvoir accéder aux concepteurs. Parce qu'ils ont été intégrés dans deux agences dans le cadre de bourses CIFRE en tant que membres des équipes de conception, les auteurs ont pu

observer de l'intérieur la conception et le déploiement de deux architextes configurant des sites Web à destination de musées et de monuments historiques. Sur cette base, ils posent la question de savoir qui sont « les maîtres de l'architexte » : s'agit-il des seuls concepteurs, dans de telles configurations de commandes ou de marchés publics qui font intervenir, simultanément ou successivement, une diversité d'organisations ? Les auteurs mettent en évidence des formes d'industrialisation de la conception des architextes, par incrémentations et stabilisations successives de fonctionnalités récurrentes, dans un contexte de marchés publics fortement contraints.

- 16 Cet article nous permet d'entrer dans l'analyse sémiotique des « écrits d'écran », couplée à celle de *verbatim* d'entretiens et d'éléments de codes informatiques, pour repérer des traces de ces sédimentations successives, au cours desquelles certaines demandes spécifiques sont retenues comme généralisables, ou certaines innovations testées sur la base d'hypothèses concernant leur attractivité plus générale. Que ce soit dans les signes passeurs, dans l'ontologie structurant des bases de données ou dans des éléments du code informatique, les architextes présentent ainsi les marques de ces trajectoires faites de négociations et de compromis. Les auteurs concluent dès lors que la maîtrise des architextes s'avère distribuée, plurielle dans la prise d'initiative, entre projet industriel des prestataires et projet d'établissement des organisations clientes successives.
- 17 Dans le deuxième article du dossier, *Karolina Swiderek* explore, sur le terrain du contrôle aérien, les architextes « supports d'outils-méthodes » qui viennent guider et équiper les actions de lecture et d'écriture en situation professionnelle, et contribuer ainsi à la production de l'organisation. L'auteure s'inscrit ainsi dans le prolongement des « approches constitutives » selon lesquelles l'organisation résulte de processus communicationnels et renouvelle les analyses en termes de dialectique entre « textes » et « conversations » (Taylor et Van Every, *op. cit.*). Elle s'intéresse plus spécifiquement au fonctionnement d'un système de gestion de la sécurité dans le contrôle aérien, sur le plan de la notification et du traitement des événements liés aux accidents et incidents. Dans ce cadre, les architextes, prenant la forme concrète d'une multitude de formulaires, traduisent tout d'abord les normes fixées institutionnellement. Ils sont produits par des auteurs autorisés, en particulier des experts, fournissent des instructions pour l'écriture, prescrivent certaines manières de faire, en interdisent d'autres. Mais dans le même temps, ils constituent des espaces scripturaux, où se composent collectivement et en situation la négociation du sens des événements et la façon de les relater. Le plus souvent, rendre compte d'un accident ou d'un incident ne se limite pas à la retranscription d'un fait objectif, mais implique des processus interprétatifs, où interviennent les sensibilités subjectives et les expériences individuelles.
- 18 L'architexte, le formulaire, ne saurait être considéré comme un simple cadre contraignant nécessaire à recueillir des informations. Il structure l'agir collectif et participe à la co-production des significations. Chaque nouvel écrit déclenche de nouvelles actions à l'échelle de la cellule qualité-sécurité, l'activité est étendue dans le temps, alimentée au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux écrits. L'architexte lié à la notification s'étend, lors du traitement des événements, à une « architecture » élargie à l'ensemble de l'organisation, intégrant la diversité des formes scripturales, sur support papier ou numérique. Comme le souligne Swiderek, « à travers chaque nouvelle écriture [...], les acteurs réalisent ce qui a été inscrit dans les documents normatifs [...]. Par conséquent, ils actualisent les règles de notification ainsi que de traitement des événements dans la pratique ». Défini de manière normative, l'architexte se co-construit

au quotidien, ce qui valide son agentivité (il fait agir ceux qui s'en servent) et légitime son existence (il fait l'objet d'une appropriation). C'est ainsi que les architectes contribuent en pratique à la production permanente de l'organisation et constituent un concept permettant de saisir des dynamiques organisationnelles complexes, reliant situations quotidiennes et évolutions générales.

- 19 Dans la troisième contribution à ce dossier, *Cédric Calvignac* et *Jan Smolinski* relatent une expérience de médiation culturelle qui s'organise autour de la production et du test d'une application mobile. Cette application mobile propose d'accompagner la découverte de lieux particuliers de la ville d'Albi dans le sud-ouest de la France. Elle propose du contenu sur certains sites de la ville tout en affichant la position du téléphone sur une carte numérique. En complément, cette application est également utilisée comme un collecteur de données (temps d'attention, géolocalisation, etc.) qui servent ensuite à l'analyse de l'organisation de la visite de la ville. Deux groupes témoins sont constitués, le premier avec un livret qui présente les monuments et le second avec une application Web mobile en complément du livret. La comparaison des organisations du rapport à la ville, à la manière de la parcourir, de s'orienter, de s'arrêter et d'observer semble indiquer que l'introduction de l'application n'est pas sans effet sur ces comportements :

Les équipements techniques participent de façon significative à l'économie organisationnelle de la visite dans son ensemble, ne serait-ce que par leur propension à faire ralentir ou accélérer le pas, à provoquer des arrêts et piétinements. Ces constantes de déplacement induites par l'usage d'un dispositif ont pour conséquence directe de modifier le degré d'attention des visiteurs. [...] Le dispositif en question organise la façon dont les lecteurs vont à l'information, la façon dont les usagers s'emparent des prescriptions formulées.

- 20 Entre la dimension synoptique de la carte papier et le caractère auto-centré proposé par la carte numérique, les pratiques qui s'élaborent semblent donc diverger quelque peu.
- 21 Par ailleurs, dans le fond, ce texte agencé en deux temps (la conception de l'application et sa mise en œuvre) revient tout d'abord sur le fait que la conception d'un dispositif s'élabore à base d'« emprunts architecturaux » qui peuvent à l'occasion, une fois en usage, avoir une incidence sur les rapports avec les contenus proposés — ainsi les auteurs précisent-ils la force que l'architecte peut exercer sur le texte, sur la manière dont les représentations inscrites dans le dispositif participent ou non à l'*enaction* d'une expérience de découverte touristique d'une ville. Ensuite, le texte propose de revenir sur les décalages entre les prescriptions d'usages escomptés et le développement de pratiques en situation, par exemple en ce qui concerne les « ouvertures attentionnelles » et les manières de recourir à l'application mobile.
- 22 Dans le quatrième et dernier article du dossier thématique, *Cléo Collomb* propose de déplier le caractère computationnel, calculatoire de l'architecte. Elle cherche à faire compter les non-humains dans les « écrits d'écran » en proposant une reformulation épistémologique du concept d'architecte. L'auteure développe un volet technosémiotique, jusque-là inexploré. La focale consiste dès lors à donner une place — sa place — à la machine en révélant ce qu'elle fait. Il s'agit de s'intéresser à la façon dont les machines travaillent à partir d'une forme singulière d'écriture : l'écriture binaire. Ce détour vise à « faire compter les machines computationnelles » pour conter en quelque sorte les chemins qu'elles esquissent, les voies qu'elles tracent pour elles-mêmes.
- 23 Cette contribution nous invite à une série de dévoilements.

- 24 Premièrement, elle nous sort de la neutralisation dans laquelle l'émergence du concept d'architecte a cantonné les machines, les réduisant à de simples instruments. Ce positionnement occulte, selon l'auteure, la dimension processuelle de l'activité computationnelle à laquelle il faut redonner place, car cette activité ne se réduit pas à ce qui permet d'afficher du texte à l'écran. L'auteure souligne que l'explicitation de ce qui pilote « l'écriture de l'écriture » a notamment été abordée par les chercheurs en fonction d'un intérêt marqué pour le dévoilement du versant applicatif des machines (*software*) et des chemins qui y sont prescrits ou proscrits. Or, la seule focale sur les applications n'épuise pas ce qui se joue au cœur de la machine et l'auteure nous invite à aller plus loin, en rompant avec ce qu'elle assimile à la « fétichisation du code source » portée notamment par le courant des *media studies*.
- 25 Deuxièmement, il s'agit dès lors, en s'amendant d'une posture anthropocentrée, de construire une opérationnalité théorique du concept d'architecte en reconnaissant que la machine agit et que son activité relève du calcul. Le questionnement s'oriente alors sur une piste méthodologique : comment l'humain peut-il saisir l'activité propre de la machine ? L'écriture binaire constituerait une prise pour parvenir à une telle entreprise. Oui, mais à condition de considérer que l'écriture-calcul est une radicalisation conceptuelle qui s'inscrit dans une raison graphique (Goody, 1979). C'est ainsi que l'auteure nous invite à distinguer l'écriture-calcul des machines et l'écriture-texte des humains. Au bout du compte, cette piste de l'écriture-calcul et de l'agentivité singulière des machines trouverait dans l'étude méthodique des bogues une voie d'explicitation. En effet, Collomb propose d'envisager le bogue comme relevant du fonctionnement « extraordinaire » des machines et, à partir de leur examen minutieux, de donner à voir comment les machines agissent pour elles-mêmes tout en rendant lisible le caractère singulier de cette écriture architecturale.

Mise en perspective

- 26 Au fil de ces articles, la notion d'architecte est ainsi mise au travail de diverses façons, dans une filiation plus ou moins étroite avec sa formulation première, mais qui permet d'en mieux cerner les capacités heuristiques, avec ce qui peut être considéré à la fois comme une approche méthodologique et comme une ouverture théorique sur la prise en compte de formes d'agentivité des systèmes techniques en bonne part ignorées ou « aplaties » par la sociologie des usages. L'article de Collomb ouvre le plus avant cette orientation en nous proposant de prendre pleinement au sérieux la capacité d'action autonome des machines, leur agentivité dans ce qu'elle a de spécifique. Dans un contexte de numérisation accélérée, démultipliée, il paraît également tout particulièrement pertinent d'explorer les modalités d'industrialisation des architectes, les façons dont ils reprennent et étendent des formes, des représentations, des modes de raisonnement. Ainsi German et Leyoudec nous donnent-ils à voir comment des professionnels du multimédia cherchent à stabiliser des composants standard, par itérations entre différents contrats, au travers de microcomposants tels que des signes passeurs censés symboliser la notion d'œuvres, ou d'orientations plus structurantes, par exemple celle qui consiste à mettre en avant la performance des collections par la mise en écran de leur mesure quantifiée.
- 27 La notion d'architecte, loin d'être « purement technique », permet d'interroger ce qui se loge comme pouvoir dans une série de codes ou dans une composition d'écran. Il ne s'agit

pas pour autant de revenir à une forme de déterminisme technique, mais bien d'explorer au plus fin des écrans et de leurs enchaînements ce qu'ils nous font et ce que nous en faisons. En cela, le questionnement de cet objet pluriel, multiforme, est aussi une invitation à explorer de façon précise les allers-retours entre conception et pratiques en situation, dans leur dynamique, leurs interactions. En effet, l'emprise croissante des architextes et de leur emboîtement intervient en même temps que se développent des formes de malléabilité, des rythmes et des natures d'évolution diversifiés, bien loin du séquençage linéaire « conception-utilisation » qui a pu, en partie, caractériser les premières décennies des technologies numériques. Explorer les interactions entre architextes et pratiques, comme le font Calvignac et Smolinski, c'est en cela aussi mettre en évidence la banalisation accélérée de techniques qui se veulent « modernes » et dont la capacité à « faire une différence dans l'action » s'avère parfois limitée, lorsqu'elles reposent plus sur des redondances de mises en texte que sur des évolutions au regard des pratiques usuelles – en l'occurrence ici de visites touristiques.

- 28 En conclusion, ce dossier se veut avant tout une invitation à poursuivre ce travail de recensement et de caractérisation des architextes, à en établir des généalogies et à explorer les façons dont prennent forme les interactions entre la conception des architextes et leurs pratiques. C'est également une invitation à interroger plus avant la façon dont les architextes peuvent faire débat, controverser, dont ils peuvent ou non recomposer les façons de faire et d'écrire, ou se fondre dans l'écologie des artefacts et des pratiques déjà conformés par des méta-architextes inscrits dans des filiations communes. Plus généralement, ces travaux invitent à explorer en profondeur la manière dont ces objets informatiques participent d'une certaine mise en ordre de pans d'activités. Cette mise en ordre est supportée par des dispositifs qui sont alors proposés comme allant de soi. Ce faisant, les formes de pouvoir qui y sont déposées sont euphémisées. Les régimes de contrôle sont pour partie invisibilisés, et ces formats articulés au cœur même des architextes banalisent leur mise en œuvre. Il nous semble ainsi que les travaux actuels sur les algorithmes (Cardon, 2015 ; Ertzscheid, 2015 ; Rouvroy, 2013) ouvrent une voie de prolongement tout à fait stimulante.
- 29 Nous espérons avec ce dossier stimuler votre curiosité pour cette notion et ses capacités heuristiques, et que le travail ici rassemblé suscitera discussions et prolongements.

BIBLIOGRAPHIE

AKRICH, Madeleine (1990), « De la sociologie des techniques à une sociologie des usages », *Techniques & culture*, (16) : 83-110.

AKRICH, Madeleine (1991), « L'analyse socio-technique », dans Dominique VINCK (dir.), *La gestion de la recherche*, Bruxelles, De Boeck, p. 339-353.

AKRICH, Madeleine (1993a), « Les formes de la médiation technique », *Réseaux*, (60) : 87-98.

AKRICH, Madeleine (1993b), « Les objets techniques et leurs utilisateurs, de la conception à l'action », *Raisons pratiques*, (4) : 35-57.

- BONNEVILLE, Luc (2014), « Les pressions vécues et décrites par des professeurs d'une université canadienne », *Questions de communication*, 26 : 197-218.
- BONNEVILLE, Luc et Sylvie GROSJEAN (2012), « Pourquoi faut-il sortir de la parole instrumentalisée en milieu de travail ? », *Communication*, 30(2) : 2-21.
- CARDON, Dominique (2015), *À quoi rêvent les algorithmes : nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil, Coll. « La République des idées ».
- COOREN, François (2010), « Le cahier des charges d'un (méta)-modèle constitutif de la communication : une proposition », *Revue internationale Communication sociale et publique*, 3-4 : 103-122.
- COOREN, François (2006), « The organizational world as a plenum of agencies », dans François COOREN, James R. TAYLOR et Elizabeth J. VAN EVERY (dir.), *Communication as Organizing: Empirical and Theoretical Explorations in the Dynamic of Text and Conversation*, Londres, LEA, p. 81-100.
- DENIS, Jérôme (2015), *Le travail invisible de l'écrit. Enquête dans les coulisses de la société de l'information. Thèse d'habilitation à diriger des recherches, garant Franck COCHOY, Toulouse, Université de Toulouse.*
- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2010), « Performativité de l'écrit et travail de maintenance », *Réseaux*, 163(5) : 105-130.
- DENIS, Jérôme et David PONTILLE (2012), « Travailleurs de l'écrit, matières de l'information », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 6(1) : 1-20.
- ENGESTRÖM, Yrjö (1987), *Learning by expanding: An activity-theoretical approach to developmental research*, Helsinki, Orienta-Konsultit Oy.
- ENGESTRÖM, Yrjö (2000), « Activity theory as a framework for analyzing and redesigning work », *Ergonomics*, 43(7): 960-974.
- ERTZSCHEID, Olivier (2015), « Usages de l'information numérique : comprendre les nouvelles enclosures algorithmiques pour mieux s'en libérer », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 6, mis en ligne le 29 janvier 2015. [En ligne]. <http://rfsic.revues.org/1425>. Page consultée le 21 février 2015.
- GOODY, Jack (1979), *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, traduit de l'anglais pas Jean BAZIN et Alban BENSA, Paris, Minuit.
- HÉMONT, Florian et Anne MAYÈRE (2014), « Pour une lecture communicationnelle du travail d'équipement des sous-traitants : le cas du 5S dans l'aéronautique », *Études de communication. Langages, information, médiations*, 42 : 127-148.
- HUTCHINS, Edwin (1994), « Comment le "cockpit" se souvient de ses vitesses », *Sociologie du travail*, 36(4) : 451-473.
- JEANNERET, Yves (2015), *Critiques de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard.
- JEANNERET, Yves et Emmanüel SOUCHIER (1999), « Pour une poétique de "l'écrit d'écran" », *Xoana. Images et sciences sociales. Multimédias en recherche*, 6 : 97-107.
- LATOURET, Bruno (2006), « Les "vues" de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », dans Madeleine AKRICH et Michel CALLON (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses de l'École des mines de Paris.
- LE MOËNNE, Christian (2004), « La communication organisationnelle à l'heure de la dislocation spatio-temporelle des entreprises », *Sciences de la société*, 62 : 209-224.

LEONARDI, Paul M. (2012), « Materiality, sociomateriality, and socio-technical systems: What do these terms mean? How are they different? Do we need them? », dans Paul M. LEONARDI, Bonnie A. NARDI et Jannis KALLINIKOS, *Materiality and Organizing: Social Interaction in a Technological World*, Oxford, Oxford University Press, p. 25-48.

LEONARDI, Paul M., Bonnie A. NARDI et Jannis KALLINIKOS (2012), *Materiality and Organizing: Social Interaction in a Technological World*, Oxford, Oxford University Press.

MABI, Clément (2014), *Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique. Entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale*. Thèse de doctorat, sous la direction de Laurence MONNOYER-SMITH, Compiègne, Université de technologie de Compiègne.

MAYÈRE, Anne, Isabelle BAZET et Angélique ROUX (2012), « “Zéro papier” et “pense-bêtes” à l'aune de l'informatisation du dossier de soins », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 6(1) : 115-139.

ORLIKOWSKI, Wanda J. (2000), « Using technology and constituting structures: A practice lens for studying technology in organizations », *Organization Science*, 11(4): 404-428.

ORLIKOWSKI, Wanda J. (2007), « Sociomaterial practices: Exploring technology at work », *Organization Studies*, 28(9): 1435-1448.

PUTNAM, Linda L. et Dennis K. MUMBY (dir.) (2014), *The SAGE Handbook of the Organizational Communication: Advances in Theory, Research and Methods*, 3^e édition, Los Angeles (CA), Sage Publications.

ROUVROY, Antoinette et Thomas BERN (2013), « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation », *Réseaux*, 177 : 163-196.

SARROUY, Olivier et Florian HÉMONT (2015), « Écritures organisationnelles et médiations numériques : le cas d'une plateforme de crowdsourcing », *Actes du colloque international Communication organisationnelle, Processus communicant, processus organisants et leurs médiations*, Toulouse, p. 276-285.

SUCHMAN, Lucy A. (1994), *Plans and Situated Actions: The Problem of Human-Machine Communication*, New York, Cambridge University Press.

SUCHMAN, Lucy A. (2007), *Human-Machine Reconfigurations: Plans and Situated Actions*, New York, Cambridge University Press.

TARDY, Cécile et Yves JEANNERET (dir.) (2014), *L'écriture des médias informatisés. Espaces de pratiques*, Paris, Lavoisier, Coll. « Hermès Science ».

TAYLOR, James R. et Elizabeth J. VAN EVERY (2011), *The Emergent Organization. Communication As Its Site and Surface*, Athènes, LEA Publishers.

TERSSAC, Gilbert de et Isabelle BAZET (2007), « Les TIC-TAC de la rationalisation : un travail d'organisation ? », dans Gilbert de TERSSAC, Isabelle BAZET et Lucien RAPP (dir.), *La rationalisation dans les entreprises par les technologies coopératives*, Toulouse, Octarès, p. 7-27.

VERBEEK, Peter-Paul (2006), « Materializing morality: Design ethics and technological mediation », *Science, Technology et Human Values*, 31(3): 361-380.

WEICK, Karl E. (1995), *Sensemaking in Organizations*, Londres, Sage Publications.

NOTES

1. En tant qu'écrit, mais aussi en tant que discours comme manifestation d'une production de sens.
 2. Dans ce *plenum of agencies*, l'auteur prend en considération tant les acteurs humains que les acteurs non humains (des panneaux de signalisation, des discours, des entités invoquées durant les interactions, etc.).
 3. Voir Latour (2006), Akrich (1990, 1991, 1993a et 1993b), etc.
 4. Voir Suchman (1994).
 5. Voir Hutchins (1994).
 6. Voir Yrjö Engeström (1987, 2000).
 7. « *Technology-in-practice* » pour reprendre l'expression de Wanda J. Orlikowski (2000).
-

INDEX

Mots-clés : architecture, numérisation, matérialité, écrit d'écran, technologie

Keywords : architext, digitalization, materiality, screen-based writings, technology

Palabras claves : architext, digitalización, materialidad, escritos de pantalla, tecnología

AUTEURS

FLORIAN HÉMONT

Florian Hémont est Maître de conférences, membre de l'unité de recherche Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones, Information, Communication, Sociolinguistique (PREFICS), Université Rennes 2. Courriel : florian.hemont@univ-rennes2.fr

ANNE MAYÈRE

Anne Mayère est Professeure, membre du Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP), Université Toulouse 3. Courriel : anne.mayere@iut-tlse3.fr

ISABELLE BAZET

Isabelle Bazet est Maître de conférences, membre du Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP), Université Toulouse 3. Courriel : isabelle.bazet@iut-tarbes.fr

JEAN-LUC BOUILLON

Jean-Luc Bouillon est Professeur, membre de l'unité de recherche Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones, Information, Communication, Sociolinguistique (PREFics), Université Rennes 2. Courriel : jean-luc.bouillon@univ-rennes2.fr